
Rapport, présenté par Barère, relatif aux opérations menées par l'armée de l'Ouest, de Brest et de Cherbourg, et réponse du Président, lors de la séance du 8 nivôse an II (28 décembre 1793)

Bertrand Barrère de Vieuzac, Georges Auguste Couthon

Citer ce document / Cite this document :

Barrère de Vieuzac Bertrand, Couthon Georges Auguste. Rapport, présenté par Barère, relatif aux opérations menées par l'armée de l'Ouest, de Brest et de Cherbourg, et réponse du Président, lors de la séance du 8 nivôse an II (28 décembre 1793). In: Tome LXXXII - Du 30 frimaire au 15 nivôse an II (20 Décembre 1793 au 4 Janvier 1794) p. 433;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1913_num_82_1_37673_t1_0433_0000_1;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

COMPTE RENDU du *Moniteur universel* (1).

Barère. Je vais vous lire les nouvelles de la Vendée.

(Suit le texte : 1^o de l'adresse des soldats composant les armées de l'Ouest, de Brest et de Cher-

(1) *Moniteur universel* [n^o 99 du 9 nivôse an II (dimanche 29 décembre 1793), p. 490, col. 1 et n^o 100 du 10 nivôse an II (lundi 30 décembre 1793), p. 493, col. 3]. D'autre part, le *Journal des Débats et des Décrets* (nivôse an II, n^o 466, p. 122) rend compte du rapport de Barère sur la Vendée, dans les termes suivants :

BARÈRE lit les dépêches de la Vendée.

Une lettre de Carrier, datée de Nantes le 2 nivôse renferme de nouveaux détails sur l'affaire de Savenay et confirme la nouvelle de la défaite des brigands, commandés par Charette et de la déroute de leur fuite.

PRIEUR (*de la Marne*) écrit de Savenay le 4 nivôse et parle de l'énergie que les républicains montrent constamment : « Autrefois, dit-il, les cris des blessés effrayaient les combattants; on ne leur entendait aujourd'hui répéter que les cris de *Vive la République!* »

FRANCASTEL écrit d'Angers le 5 nivôse; voici le précis de sa lettre : « Vive la République! Plus de brigands en deçà de la Loire. J'ai fait réunir et renfermer tous les individus que l'on pouvait soupçonner de pencher pour eux. Les prisonniers que nous leur faisons sont fusillés. Désormais la garnison de cette place ira renforcer les postes intérieurs de la Vendée. »

L'un des citoyens annoncés par Barère, prend la parole à la barre :

Trois maux incurables, dit-il, poursuivent les brigands : La Loire, la guillotine et l'armée de Marceau. Ceux qui étaient à Savenay sont défaits. Quant à l'armée de Charette, elle est en pleine déroute et dispersée par petites troupes. Nous ne faisons plus de prisonniers. Depuis huit jours, les brigands qui restent n'ont vécu que de navets. Ils sont atteints d'une toux et d'une fièvre qui les tuent.

Envoyé en détachement, je trouvais 75 cavaliers, brigands, déserteurs de la Légion germanique; j'étais avec 15 républicains de la légion Westermann. Je les pris et leur enlevai le guidon que je vous présente. C'est le dernier qu'ils eussent. Je n'en fais point hommage à la Convention. Je l'ai porté aux Parisiens pour qu'ils eussent le plaisir de le brûler eux-mêmes. Ceux de nos frères blessés à Savenay sont rentrés à Nantes, en criant : *Vive la République!*

« L'armée ne demande, après la destruction de la Vendée, que les moyens de faire une descente dans la Grande-Bretagne et d'y aller cueillir de nouveaux lauriers. » (*Vifs applaudissements.*)

Le PRÉSIDENT accueille ce citoyen et lui accorde les honneurs de la séance.

Un autre citoyen, envoyé par les armées de l'Ouest et de Cherbourg au ministre de la guerre, est aussi chargé de présenter à la Convention l'adresse dont il fait lecture. Elle est conçue en ces termes.

(Suit le texte de l'adresse des soldats composant les armées de l'Ouest, de Brest et de Cherbourg réunies, que nous avons insérée ci-dessus.)

On applaudit. Le PRÉSIDENT exprime la satisfaction de l'Assemblée et invite le militaire qui a parlé à assister à la séance.

MERLIN (*de Thionville*). Le brave militaire que vous venez d'entendre a eu deux chevaux tués sous lui au Rhin. Il en a eu également deux tués sous lui à la Vendée. Cependant il n'est encore que

bourg réunies; 2^o de la lettre de Prieur (*de la Marne*) et Turreau, datée de Savenay, le 4 nivôse; 3^o de la lettre de Francastel, datée d'Angers le 5 nivôse.)

Barère. Les citoyens, qui ont apporté les nouvelles de la Vendée, prient la Convention de les entendre.

L'un d'eux. Trois maux incurables poursuivent les brigands de la Loire, la guillotine, et les armées de Westermann et de Marceau. Ceux de Savenay ont été exterminés; deux mille, qui cherchaient leur salut dans la fuite, ont été noyés. L'armée de Charette est en pleine déroute et dispersée en petits corps; Boin est à nous. Nous n'avons pas fait de prisonniers, parce que nous n'en faisons plus. Depuis huit jours, les restes des brigands ne se nourrissent que de navets; ils sont atteints d'une fièvre et d'une toux qui les conduisent au tombeau: neuf cents ont été fusillés à Nantes, et leurs corps jetés dans la Loire.

Envoyé en détachement avec 15 républicains de la légion de Westermann, je rencontrai 75 cavaliers brigands; je les pris et leur enlevai le drapeau blanc que voici : c'est le dernier qu'avait la cavalerie des rebelles. Je l'ai apporté aux Parisiens, afin qu'ils eussent le plaisir de le brûler eux-mêmes. Les besoins où se trouve quelquefois l'armée, ne l'empêchent pas de combattre. Après l'affaire de Granville, elle refusa plusieurs jours de suite l'eau-de-vie, afin de ne pas perdre un instant dans la poursuite des rebelles. Les représentants du peuple ont pourvu à tout. L'armée ne demande, après la destruction de la Vendée, qu'à faire une descente chez le tyran de la Grande-Bretagne, pour y aller cueillir de nouveaux lauriers. (*On applaudit.*)

Le PRÉSIDENT. Soldat de la République, tu viens annoncer à la Convention nationale de nouveaux succès sur les rebelles de la Vendée; tu lui apportes la preuve de la victoire de tes frères, et le signe de la rébellion et de la défaite des ennemis. Les applaudissements de la Convention nationale t'expriment assez sa vive satisfaction. Va, retourne auprès de tes frères d'armes; dis-leur qu'ils ont bien mérité de la patrie; dis-leur que, comme eux, la Convention nationale a juré de sauver la République, et que, comme eux, elle saura tenir ses serments. (*On applaudit.*)

Un autre officier obtient la parole et présente une adresse des soldats de l'armée de l'Ouest et des Côtes de Cherbourg; qui promettent un

capitaine, et il l'était déjà à Mayence. Je demande pour lui le brevet d'adjudant général. Il lui sera glorieux de le tenir de la Convention. Plusieurs fois il lui a été offert. Il l'a toujours refusé, en disant qu'il le voulait mieux mériter; et il n'est pas un soldat de l'armée de Mayence qui n'ait été témoin de sa bravoure.

Un membre. Je ne suis pas suspect; ce militaire est mon neveu; mais, pour le maintien des principes, je demande le renvoi au conseil exécutif.

DANTON. La nomination que l'on vous propose n'est point étrangère à la Convention; mais vous avez un comité de Salut public; il faut de l'ensemble et de l'unité dans votre marche; ce qui est bon aujourd'hui peut être mauvais demain. J'ajoute une foi entière à ce qu'a dit Merlin; mais je demande le renvoi au comité de Salut public, pour que jamais nous ne tombions en erreur. (*Décidé.*)